

Chakib Khellil explique sa vision économique

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4641 - Dimanche 2 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou
**Le candidat du FLN
aux prochaines
sénatoriales connu**

Page 3

France/Contestation à Paris et dans plusieurs villes

Les «gilets jaunes» engagent une manifestation décisive

Page 4

**Quelques
vérités autour
d'une visite
officielle**

Par Nadjib Stambouli

Une incroyable levée de boucliers, certes limitée à un cercle restreint d'intellectuels, ou se prétendant tels, cible le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed Ben Salmane qui entame aujourd'hui une visite officielle dans notre pays. On sait vraiment quelle mouche a piqué ces révoltés de la dernière heure et très forts derrière l'écran de leur micro, pour s'ériger en détenteurs de droit de regard sur quel souverain du monde peut (ou non) visiter notre pays. Sur la lancée, ils se donnent une aura d'importance aux allures de prétentieuse imposture, en s'estimant plus lucides et meilleurs défenseurs des droits humains que tous les chefs d'Etat, dirigeants et puissants du monde, qui l'accueillent et le congratulent actuellement à la rencontre du G-20. Il se trouve que ces personnalités qui tiennent en main la planète et qui ont propulsé leurs pays dans les hautes sphères du «concert des nations» ne se bercent pas d'illusions, encore moins n'engagent des combats à la Don Quichotte, à plus forte raison contre leurs propres intérêts, convergeant forcément avec ceux de l'Arabie saoudite. En politique et dans son versant diplomatique, le plus dérangeant c'est de se prétendre plus royaliste que le roi et écraser ses propres intérêts sous de prétendus principes, qu'on est par ailleurs les seuls à brandir. L'autre facette qui n'honore pas les initiateurs de cette agitation de pacotille déployée sur le chemin de «BMS» avant son arrivée en Algérie est le déni total d'une vérité historique.

Suite en page 3

Hausse des prix : c'est parti pour durer

Fruits et légumes, des aliments de luxe ?



La hausse des prix est maintenue dans la majorité des commerces des différents marchés de la capitale sans aucune explication. En effet, la pomme de terre est affichée à pas moins de 75 DA, la courgette à 160 DA, les carottes à 130 DA, le poulet à 350 DA. Et la fameuse banane à plus de 700 DA.

Lire page 2

La route qui tue

11 morts et 51 blessés en 48 heures

Page 24

Créativité artistique

Le Prix Miriam Makeba décerné à Alger à la Fondation éponyme et au Fespaco

Page 13

Hausse des prix : c'est parti pour durer

Fruits et légumes, des aliments de luxe ?

■ La hausse des prix est maintenue dans la majorité des commerces des différents marchés de la capitale sans aucune explication. En effet, la pomme de terre est affichée à pas moins de 75 DA, la courgette à 160 DA, les carottes à 130 DA, le poulet à 350 DA. Et la fameuse banane à plus de 700 DA.

Par Thinhinene Khouchi

Depuis plus d'un mois, dans la majorité des marchés de la capitale, une hausse des prix a touché la totalité des aliments. Une augmentation qui reste sans explications. En effet, au grand désarroi des citoyens, les prix des aliments de large consommation ne cessent d'augmenter. Depuis des semaines, le marché des fruits et légumes et celui des viandes connaissent une hausse affolante. Visiblement, les commerçants se sont passés le mot, car aucun aliment n'a échappé à la hausse. Aux marchés Clauzel, Meissonnier, de Cheraga, Ain Benian, Zeralda... les acheteurs, après plus d'un mois d'attente, commencent à acheter mais en petites quantités tout en espérant trouver des prix raisonnables la prochaine fois. Une seule phrase revient chez tous : «C'est trop cher, quand est-ce qu'ils vont baisser les prix car c'est vraiment trop». Faisant un tour aux marchés Clauzel et Meissonnier, du côté des légumes, la tomate est vendue à 95 DA chez certains, tandis que d'autres l'exhibent à 130 DA, justifiant ce prix par «la bonne qualité». La pomme de terre est cédée à pas moins de 75 DA. Les oignons, affichés à 45 DA il y a une semaine, sont à 65 DA le kilo aujourd'hui.

La courgette, vendue il y a quelques jours à 80 DA, a vu son prix doubler, s'affichant désormais à 160 DA, une augmentation qui reste sans explications. Les carottes sont cédées entre 90 et 130 DA. La salade à 220 DA le kilo. Les navets à 85 DA, les



PH/D. R.

poivrons à 160 et les haricots verts à 160 DA. Au marché Clauzel, devant un vendeur de légumes réputé pour ces prix inférieurs à ceux des autres commerçants, un père de famille nous confie que cette hausse commence vraiment à lui porter sur le moral car elle dure depuis plus d'un mois. «C'est vraiment cher, et c'est comme ça depuis plus d'un mois. Regardez ! D'habitude les courgettes sont vendues au maximum à 100 DA, aujourd'hui elles sont à 150 DA le kilo, la pomme de terre à 75 DA. Pourquoi ça dure et pourquoi on ne nous donne pas d'explications à cette hausse ?», s'interroge ce père de famille qui aura rapidement une réponse de la part du commerçant : «Même

nous on ne sait pas, tout ce passe au niveau du marché du gros». Notre interlocuteur ajoutera : «C'est vraiment trop, on ne peut ni manger de légumes frais ni secs car même ces derniers sont chers». Du côté des fruits, la hausse est aussi présente. Le prix de la pomme locale a lui aussi été retouché, passant en quelques jours de 170 DA à 250 DA le kilo, les oranges sont affichées à 250 DA aussi. La mandarine à plus de 260 DA.

La banane est vendue à plus de 800 DA le kilo, ce qui a poussé la majorité des Algériens à la boycotter. «Laissez les singes la manger», ou en dialecte algérien «kheilih yaklouh echwada», nous confie en ricanant une dame rencontrée au marché, ajoutant :

«Je ne l'achèterai pas à ce prix là, je ne suis pas folle. Je ne vais pas mourir de faim si je n'en mange pas». Du côté des viandes, la blanche est passée de 320 DA/kg, il y a juste une semaine, à 350 DA.

La viande ovine locale est proposée à 1 450 DA et la viande bovine à 1 700 DA. Questionnés sur les causes de cette hausse qui perdure depuis assez longtemps, les commerçants de ce marché disent ne pas être responsables de cette cherté, rejetant tous la faute sur les grossistes. Un des commerçants nous explique que «ce n'est pas nous les blâmables, ce sont les grossistes qui augmentent à chaque fois les prix». Un autre commerçant nous affirme qu'il

est aussi surpris que ses clients mais qu'il est obligé de suivre. Même hausse dans les prix des légumes secs car on a constaté une augmentation d'environ 10% par rapport à l'année précédente, puisque le prix des pois chiches s'élève à 290 DA le kilo, alors qu'ils se vendaient à environ 230 DA les mois précédents. Le prix des haricots blancs a enregistré, lui aussi, une hausse allant de 230 DA jusqu'à 250 DA le kilo, contre 190 DA/kg pour la même période. Alors que le prix des lentilles varie entre 160 et 180 DA/kg. Des légumes secs que les Algériens aiment consommer en cette période froide.

T. K.

Cours mondiaux des matières premières Évolution en ordre dispersé

Les cours mondiaux des matières premières ont évolué la semaine dernière en ordre dispersé. Les cours du pétrole ont poursuivi leur baisse. L'abondance de l'offre a fait perdre plus de 30% de leurs valeurs aux barils. Les céréales, par contre, ont augmenté en raison notamment de tensions entre Moscou et Kiev, deux gros producteurs des céréales. Pour le sucre et le cacao, ils se sont améliorés alors que le café a reculé. Pour les métaux de base, ils ont évolué en dents de scie sous pression des incertitudes économiques.

Céréales : le cours du blé a nettement progressé à Chicago en pleine période de tensions entre Moscou et Kiev, deux gros producteurs de la céréale, le maïs avançant également, tout comme le soja, avant une rencontre Trump-Xi au G20. Les tensions avec Moscou sont très vives depuis l'arrondissement, dimanche au large de la Crimée

par les gardes-côtes russes, de trois bateaux militaires ukrainiens, à la suite duquel le président ukrainien Petro Porochenko a mis en garde contre «la menace d'une guerre totale» avec la Russie. Le G7 a exhorté vendredi la Russie à libérer les 24 marins qu'elle détient depuis cet accrochage en mer d'Azov, pressant le pays de «s'abstenir d'entraver» la navigation dans le détroit de Kertch, considéré comme un passage international. Cette zone est particulièrement surveillée par les courriers sur le marché agricole car cruciale pour les exportations de céréales ou d'acier produits dans l'est de l'Ukraine. Le boisseau de blé pour mars, le plus échangé, a terminé vendredi à 5,1575 dollars, contre 5,0725 dollars vendredi dernier (+1,68%).

Le boisseau de soja pour janvier, contrat le plus échangé, a clôturé à 8,9475 dollars, contre 8,8100 dollars il y a une semaine

(+1,56%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, contrat le plus échangé, a fini à 3,7775 dollars vendredi, contre 3,7050 dollars en fin de semaine dernière à la clôture.

Sucre-café-cacao : le sucre a légèrement progressé sur la semaine, malgré des perspectives négatives, tout comme le cacao, tandis que le café s'est quelque peu affaibli.

Le sucre a grimpé sur la semaine pour atteindre jeudi son plus haut depuis près d'un mois, à 353,80 dollars la tonne de sucre blanc à Londres et à 13,21 cents la livre de sucre brut échangée à New York. Néanmoins, les perspectives ne sont pas très bonnes selon les commentateurs.

Les raffineries du Brésil (premier producteur de sucre) qui avaient délaissé la production de sucre au profit de l'éthanol pourraient ainsi faire marche arrière notamment avec le recul des cours du pétrole. De plus, «nous

devrions voir plus de sucre indien arriver sur le marché à mesure que la récolte progresse», ont ajouté les analystes, qui évoquent «une pression additionnelle» sur les prix.

L'arabica et le robusta ont fini la semaine en légère baisse, après avoir effacé sur les derniers jours les gains engrangés lundi et mardi. Dans leur dernier rapport sur les matières premières, les analystes ont revu à la hausse leur estimation de surplus pour 2018-2019, passée de 5,8 millions de sacs de 60 kilogrammes à 7,4 millions. «Une raison pour adopter une vision légèrement moins optimiste sur les prix», ont-ils commenté.

Le prix du cacao a connu une hausse modérée sur la semaine

«Les enquêtes de qualité provenant d'Afrique de l'Ouest sont bonnes et les broyeurs sont dans

les ports et prêts à acheter», a souligné un analyste, soulignant que cela «soutient» les prix. L'Afrique de l'Ouest, qui représente 70% de la production mondiale, connaît un niveau de récolte élevé qui pèse depuis plusieurs mois sur les prix. Ces derniers peuvent néanmoins compenser sur «la forte demande d'Asie», a expliqué un autre analyste.

A Londres, la tonne de robusta pour livraison en mars valait 1 612 dollars vendredi, contre 1 623 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre d'arabica pour livraison en mars valait 110,55 cents, contre 113,40 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 344,20 dollars, contre 340 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 12,66 cents, contre 12,59 cents sept jours auparavant.

Amine H.

Pour mettre fin à la dépendance aux hydrocarbures

Chakib Khellil explique sa vision économique

■ L'ancien ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khellil, a animé, hier, une conférence à la bibliothèque de lecture publique de Tizi Ouzou autour du thème «Modèle économique pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures».



PH/M. ZALOUKJ. A.

Par Hamid Messir

Devant une quarantaine de personnes, Chakib Khellil a développé ses propositions en faveur de l'instauration d'une économie qui ne dépendra

plus de la rente pétrolière. Il s'agit essentiellement, selon le conférencier, de l'amélioration des conditions de l'investissement en les rendant plus attractives, du changement de la monnaie nationale après le retrait de

toutes celles en circulation actuellement et une gestion meilleure des banques, la numérisation du processus de toutes les décisions de l'Etat. Chakib Khellil suggère d'orienter l'économie algérienne vers l'Afrique

au potentiel humain de plus d'un milliard de personnes ne serait-ce que pour gagner 200 millions des consommateurs des produits algériens (ciment, engrais et autres). Pour l'ex-ministre, l'autre contrainte à laquelle est confrontée l'Algérie est le marché parallèle qui crée des situations d'inégalités en matière d'impôts, en plus de la monnaie étrangère qui y circule. Répondant à une question sur l'endettement après épuisement des réserves de changes, l'ancien ministre a soutenu que l'Algérie serait contrainte à recourir au Fonds monétaire international (FMI) en cas de refus des autres institutions financières internationales tout en soulignant que les conditions d'un tel endettement seront draconiennes.

Hamid M.

H. M.

Tizi Ouzou Le candidat du FLN aux prochaines sénatoriales connu

Le Front de Libération nationale (FLN) a désigné, hier, Khemmou Hamou comme son candidat aux sénatoriales du 29 décembre prochain, à l'issue des primaires organisées avec la participation de 5 candidats. Khemmou Hamou, élu à l'Assemblée populaire communale d'Ait Toudert, a récolté 72 voix des 141 votants parmi les 151 qui compte le FLN dans la wilaya de Tizi Ouzou. Il est suivi de Said Farsi (48), Hadj Naceur Ali (18) et

Yacine Allaoua (02). Le bureau de vote installé au niveau de la bibliothèque de lecture publique de la ville de Tizi Ouzou a enregistré un bulletin nul. Ainsi, tous les candidats aux prochaines sénatoriales sont connus après ces primaires du FLN. Il s'agit de Malik Hessa pour le RCD, Rabah Menaoum pour le FFS et Ouahab Ait Menguellat pour la coalition RND-MPA-PT.

Ce qui reste du processus de Genève dans celui d'Astana

Par Mohamed Habili

Staffan de Mistura, l'émissaire onusien pour la crise syrienne, qui rend le tablier fin décembre au bout de plus de quatre années d'efforts infructueux, a qualifié le dernier round du processus d'Astana d'occasion manquée, les participants n'ayant pu en effet parvenir à un accord sur la composition du comité constitutionnel. En fait, ce n'est pas tant sur ce comité dans son ensemble, destiné à donner à la Syrie une nouvelle constitution, qu'il y a eu désaccord que sur sa troisième composante, la liste laissée à l'initiative des 50 personnes prises dans la société civile. Damas a récusé le choix fait par ce dernier de ces 50 personnes, sur les 150 que doit compter le comité en question - 50 représentant Damas, et les 50 autres l'opposition. Il est clair que le gouvernement syrien n'a aucune envie de se trouver en minorité dans un comité auquel est confiée une

tâche aussi importante que l'élaboration d'une nouvelle constitution. De son point de vue, les 50 noms choisis par de Mistura dans la société civile, ou du moins une bonne partie d'entre eux, sont des opposants, sauf qu'ils ne se donnent pas pour tels, à la différence des 50 autres. Encore que pour lui se trouver contraint de discuter d'un nouveau texte fondamental, alors que la Syrie en a déjà un, outre le fait que l'opposition est militairement défaite, est à l'évidence quelque chose de difficile à vivre. S'il a néanmoins accepté de siéger dans ce comité, c'est juste parce qu'on ne lui pas laissé un autre choix. De là chez lui cette attitude qui revient à ne pas récuser le principe, mais à tout faire pour le faire capoter. Cette idée de confier à un comité le soin d'élaborer une nouvelle constitution pour la Syrie n'est pas dans l'esprit du processus d'Astana, mais dans celui de Genève, qui pourtant est à l'arrêt. Passe encore si ce comité de

rédaction est formé de telle façon que Damas est assuré d'avoir le dernier mot sur toutes les questions qui y seront débattues. Or ce n'est pas de la sorte que les choses se présentent pour lui en raison de la troisième liste dressée par l'émissaire onusien démissionnaire, Staffan de Mistura. Gageons que son remplaçant, le Norvégien Geir Pedersen, ne trouvera pas chez lui une attitude plus conciliante si sa propre liste, une fois qu'il aura eu le temps de l'établir, ne lui donne pas entière satisfaction. Pour autant, si ce comité constitutionnel relève plus du processus de Genève que de celui d'Astana, il ne semble pas qu'il soit en mesure de le restaurer. A Genève il ne s'agissait de rien d'autre que de créer les conditions de la passation en douce du pouvoir du régime actuel vers l'opposition, du moins à celle qui était admise aux rencontres qui alors se tenaient. Avec ce comité constitutionnel, aussi inacceptable qu'il puisse

être pour le pouvoir syrien dans son principe même, il n'est question après tout que de doter le pays d'une nouvelle constitution. Non d'ailleurs parce que ce projet ne préjuge pas du reste, puisque nouvelle constitution rime avec nouveau régime, mais parce qu'il ne s'appuie sur aucune autre disposition devant lui conférer force de loi. Dans la supposition où ce comité finisse par se réunir et même à terme par rédiger une nouvelle constitution, dont les grands traits d'ailleurs se devinent assez facilement, commencerait alors le plus dur : la mettre en œuvre. Et dès ce moment on se retrouverait dans le même rapport de force en faveur à Damas, qui lui seul contrôle le pays, sinon entièrement du moins dans une grande mesure, pour lequel est élaborée cette nouvelle constitution. On se demande si ce n'est pas cette perspective qui en réalité a convaincu de Mistura d'abandonner la partie.

M. H.

N. S.

EDITO

Quelques vérités autour d'une visite officielle

Suite de la page une

En effet, par ignorance et par déni volontaire, est passé sous silence le soutien financier et diplomatique sans réserve de l'Arabie saoudite à notre Révolution contre le colonialisme français. Ce sont bien les Al Saoud qui ont été les premiers à demander, le 5 juillet 1955, que la cause algérienne soit inscrite à l'ONU et c'est bien l'Emir Fayçal qui a déclaré à un responsable du FLN, à l'époque, «vous payez le tribut du sang, nous vous soutenons en payant le tribut financier», accompagnant ces paroles d'une aide substantielle. On ne ferait évidemment pas l'injure aux porteurs de ce «sens interdit» dressé au mépris du Smig d'hospitalité, de les traiter de relais des intégristes saoudiens, mais on mettra cela sur le compte, encore une fois de l'ignorance. Pourtant, il est de notoriété que les réformes engagées par le prince héritier saoudien sont confrontées à une farouche résistance des islamistes locaux et leur nébuleuse internationale, qui font tout pour discréditer l'image du prince héritier. Mais lorsqu'on est confortablement assis dans son fauteuil algérois ou parisien, et en se référant à la seule aune de comparaison avec la modernité occidentale, on ne mesure pas que cet homme est en train de déplacer des montagnes pour sortir sa société de l'archaïsme qui est le sien depuis des siècles d'obscurantisme.

Enfin, le prétexte à ces gesticulations de pétitionnaires professionnels reste l'affaire Khashoggi, ce journaliste saoudien lâchement assassiné dans un consulat en Turquie. Là aussi, tenir Mohammed Ben Salmane pour coupable d'un crime, par ailleurs officiellement condamné par l'Algérie, c'est aussi se placer en procureur là où tous les analystes du monde observent doutes et réserves, pour la simple raison qu'un chef d'Etat ne saurait être accusé d'être responsable des dérives criminelles commises par ses subalternes.

Alors, n'en déplaise aux experts en faux barrages diplomatiques en lieu et place de notre légendaire hospitalité, que le prince héritier saoudien et sa délégation sachent que l'Algérie réelle, celle qui tient à la vérité et aux excellentes relations avec les grandes nations, leur souhaite la bienvenue.

Renouvellement des membres du Conseil de la nation

Publication au JO du décret exécutif portant sur les modalités d'élection

■ Le décret exécutif 18-293 portant sur les modalités d'élection des membres élus du Conseil de la nation pour lesquelles le collège électoral est convoqué pour le 29 décembre prochain a été publié au Journal officiel.

Par Lamine Y.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé, mi novembre, un décret présidentiel portant convocation du collège électoral en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, qui aura lieu le samedi 29 décembre. La convocation du collège électoral se fait conformément à la Constitution, notamment ses articles 91-6 et 119 (alinéa 3) et à la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, notamment ses articles 107, 108

et 109. Le collège électoral est composé de l'ensemble des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des membres des Assemblées populaires communales (APC) de chaque wilaya. La dernière élection pour le renouvellement partiel des membres de la chambre haute du Parlement algérien s'est déroulée le 29 décembre 2015. Elle a été marquée par la victoire du parti du Front de libération nationale (FLN) qui a gagné 23 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 18 sièges, les Indépendants avec 4 sièges, du Front des forces socialistes



(FFS) avec 2 sièges et de Fadjr El Jadid avec un siège. Le Conseil de la nation a été créé lors de la révision de la

Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le

président de la République dans le cadre du tiers présidentiel.

L. Y./APS

Armée/Visite

Gaïd Salah en visite officielle aux Emirats arabes unis et au Qatar

Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuée, à partir d'hier, une visite officielle

aux Emirats arabes unis et au Qatar, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Conformément à l'approbation de Son Excellence Monsieur le Président de la

République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de

l'Armée nationale populaire, effectuera, du 1^{er} au 4 décembre 2018, une visite officielle aux Emirats arabes unis, sur invitation de Son Altesse Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyane, Commandant suprême adjoint des Forces armées, Prince héritier d'Abou Dhabi, pour assister à la célébration de la 47^e Journée nationale des Emirats arabes unis, le 2 décembre 2018», a précisé la même source. Cette visite constituera «une opportunité pour discuter l'état de la coopération militaire bilatérale et les moyens de l'étendre à d'autres domaines

d'activité servant les intérêts communs des deux pays», a ajouté la même source. En outre, le général de corps d'armée effectuera une visite officielle au Qatar, du 4 au 6 décembre 2018, sur invitation du Docteur Khaled Ben Mohamed Al Attiyah, président adjoint du Conseil des ministres, ministre d'Etat aux Affaires de défense qatari, a indiqué le communiqué du MDN. Cette visite sera une occasion pour étudier les voies et les moyens de coopération entre les deux armées.

K. L.

Prix

Le pétrole termine en baisse, son pire mois depuis dix ans

Les cours pétroliers ont terminé en baisse vendredi pour la dernière séance d'un mois chaotique, les cours ayant affiché en novembre leur pire dégringolade depuis dix ans, à une semaine d'une réunion de l'Opep qui tentera d'enrayer la surabondance de brut dans le monde. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier, dont c'est le dernier jour de cotation, a fini à 58,71 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 80 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a cédé 52 cents à 50,93 dollars. Les deux barils ont perdu plus de 22% sur le mois de novembre, du jamais vu depuis 2008. «Nous avons vécu une succession de mauvaises nouvelles pour les pays producteurs de pétrole dernièrement», a réagi Andy Lipow de Lipow Oil Associates. «Ils ont d'abord dû augmenter leur production dans l'anticipation d'une baisse des exportations iraniennes après le retour des sanctions américaines. Ils ont ensuite subi les conséquences des dérogations accordées par Washington à huit pays», a-t-il rappelé. Désormais, «s'ils ne décident pas de baisser leur production d'au moins un million de barils

par jour, cela va fortement décevoir les investisseurs», d'après lui. Alors que l'abondance de l'offre a fait perdre plus de 30% de leurs valeurs aux deux barils depuis début octobre, l'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, qui représentent plus de la moitié de la production mondiale, pourraient décider la semaine prochaine d'extraire moins d'or noir.

R. N.

France/Contestation à Paris et dans plusieurs villes de France

Les «gilets jaunes» engagent une manifestation décisive

Les «gilets jaunes», des Français en colère contre la hausse des prix du carburants et l'érosion du pouvoir d'achat, ont engagé hier à Paris et dans plusieurs villes de France un décisif mouvement de contestation. Au cours de sa troisième mobilisation nationale, le mouvement, qui se dit a-syndical et apolitique, gagne de jour en jour des ralliements et des soutiens, dont notamment ceux des lycéens, étudiants, syndicats et certains partis politiques (La France insoumise et le Rassemblement national). La Confédération générale du travail (CGT) a appelé hier matin les travailleurs à grossir les manifestations à compter de midi. A Paris, un dispositif sécuritaire, fort de 5 000 policiers et gendarmes, a été minutieusement étudié de façon à compartimenter les manifestants, composés de jeunes et moins jeunes, dans plusieurs endroits différents aux alentours des Champs-Élysées

et éviter la constitution d'une foule immense difficile à maîtriser. Les forces de l'ordre ne bloquent pas l'accès à l'avenue des Champs-Élysées mais opèrent une fouille systématique et un contrôle d'identité dans les différents check-points, mais cela n'a pas empêché le déclenchement d'échauffourées entre les manifestants et les policiers qui ont lancé des gaz lacrymogènes. Face à ce regain de tension en plein Paris, les forces de l'ordre ont pratiquement bouclé tout le périmètre qui donne des images d'une situation d'insurrection, alors que dans les régions de France les manifestations se déroulent dans le calme, selon les médias. Les «gilets jaunes» ont tenté de forcer les points de contrôle de la police au niveau des accès de l'avenue des Champs-Élysées, ce qui a donné lieu à de nouveaux heurts et on annonce l'interpellation de 46 personnes. De nombreux observateurs ont d'ailleurs critiqué

l'érection de ces barrages filtrants qui constituent, selon eux, une «source de tension». Le ministère de l'Intérieur a indiqué qu'un nombre de 1 500 «cas-seurs» sont présents parmi les manifestants de Paris. Il faut rappeler que le mouvement des «gilets jaunes», d'essence pacifiste, est soutenu par plus de 70% des Français, selon les sondages, et ne semblent pas abdiquer tant que le gouvernement n'abandonne pas sa politique de «surtaxation» qui a conduit à l'augmentation des prix du carburants que les Français, dans leur totalité, rejettent. Une première tentative de dialogue entre les «gilets jaunes» et le gouvernement a connu vendredi un échec, ce qui laisse indiquer, selon des observateurs, que le mouvement des «gilets jaunes» est en train de prospérer sur le fossé qui s'est creusé davantage entre les citoyens et le pouvoir. L'échec de la réunion de vendredi, initiée par le Premier ministre

Edouard Philippe, montre bien que le premier concerné dans ce bras-de-fer, qui est loin de s'es-tomper, reste le président Emmanuel Macron qui a réitéré, mardi dans un discours, sa volonté de maintenir le cap dans sa politique tout en faisant un geste, jugé «irrecevable» par les manifestants, pour apaiser les tensions. Maintenant, les revendications des manifestants ne se résument plus à l'obligation pour le gouvernement de baisser les prix du carburant, mais des appels se font entendre de plus en plus, demandant le départ du président Macron qui participe actuellement au sommet du G20 en Argentine. Les manifestants continuent à exprimer leur «ras-le-bol», «l'injustice», leur «colère» et ne semblent guère se contenter que leur chef d'Etat comprenne leur cri, mais leur revendication principale est le changement de cap en direction de l'amélioration du pouvoir d'achat.

Younès C./APS

Raffinerie d'Augusta

Clôture de la transaction entre Sonatrach et ESSO Italiana

■ Le groupe national des hydrocarbures Sonatrach et ESSO Italiana (filiale du groupe américain ExxonMobil) ont clôturé, hier à Milan (Italie), la transaction portant sur la raffinerie d'Augusta, a indiqué Sonatrach dans un communiqué.

Par Salem K.

Le périmètre de cette transaction inclut la raffinerie d'Augusta (Sicile), les trois terminaux pétroliers de Palerme, Naples et Augusta, ainsi que des participations dans des pipelines reliant la raffinerie aux différents terminaux, précise la même source. En conséquence, la filiale raffinage italienne de Sonatrach, dénommée Sonatrach Raffineria Italiana Srl, est devenue propriétaire de ces actifs à partir du samedi 1^{er} décembre 2018. La clôture de cette transaction fait suite à un processus de transition de 6 mois qui a permis à Sonatrach de «lever toutes les conditions suspensives, notamment celles liées aux accords anti-trust», explique Sonatrach. A travers cette acquisition, le système de raffinage de Sonatrach sera renforcé d'une capacité de raffinage supplémentaire de 10 millions de tonnes de traitement par an et d'une capacité de stockage équivalent à une autonomie supplémentaire de 3 jours de consommation en gas oil, et de 3 jours de consommation en essence. Cette capacité de raffinage place cette raffinerie deuxième parmi les positions de Sonatrach en matière de capacités après la raffinerie de Skikda (16 millions de tonnes/an). Cette même acquisition permettra à Sonatrach de combler son déficit local en gas oil et en essence et

de vendre sur les marchés internationaux les produits excédentaires. Pour rappel, lorsque Sonatrach avait signé en mai 2018 à Rome l'accord avec Esso Italiana pour cette acquisition, elle avait alors fait savoir que le transfert de la propriété de la raffinerie et de ses actifs interviendrait à la fin de l'année 2018, sous réserve du respect de certaines conditions, notamment l'approbation de cette vente par les autorités en charge de la concurrence. Sonatrach, après avoir obtenu l'accord des autorités algériennes, avait répondu favorablement à la consultation lancée par ExxonMobil à la fin août 2017 pour la vente de cette raffinerie dont la part de marché en Méditerranée est de 25%. Capable de traiter à la fois du Sahara Blend ainsi que du fuel résiduel issu de la raffinerie de Skikda, la raffinerie d'Augusta s'intègre directement dans le système de raffinage de Sonatrach. Elle peut également traiter directement des produits qui sont excédentaires en Algérie en vue de réimporter des produits aujourd'hui en déficit comme le gas oil et l'essence. La raffinerie d'Augusta est une raffinerie qui traite des bruts légers à l'instar du Sahara Blend algérien, de l'Arabian Light (Arabie saoudite) ou de l'Azeri (Azerbaïdjan). Sur le bassin méditerranéen, Augusta est surtout connue pour être le premier producteur



Ph.D. R.

d'huiles de base de cette région. Durant les années 90, cette raffinerie s'approvisionnait régulièrement auprès de Sonatrach à Zarzaitine (Illizi) qui offre un bon rendement en huile de base. Jusqu'en 2009, cette raffinerie s'approvisionnait également en fuel à basse teneur en soufre issu de la raffinerie de Skikda. La raffinerie d'Augusta permettra de couvrir les déficits algériens en essences et en gas oil, et ce, même dans l'hypothèse d'un décalage de 2 années dans la mise en service des nouveaux

projets de reforming de naphta, du projet d'hydrocrackage de fuel à Skikda et de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud. Les terminaux de carburants de Naples, Palerme et Augusta (inclus dans la transaction) offrent une capacité de stockage supplémentaire de 565 kb (565 000 barils) de gas oil et 309 kb (309 000 barils) d'essence. Ce qui permettra, vu leur proximité de l'Algérie, d'assurer 3 jours supplémentaires d'autonomie de stockage par rapport à l'autonomie qui existe en Algérie à travers

les capacités de Nafatl et de Sonatrach. De surcroît, l'un des éléments importants du cahier des charges d'ExxonMobil réside dans l'exigence de reprendre la production d'huile de base à travers un contrat d'offtake (accord d'enlèvement) de 10 ans. Cette condition permet non seulement d'avoir une source de revenus garantie pour les huiles de base, mais surtout d'avoir ExxonMobil comme partenaire de fait pendant au moins dix ans.

S. K./APS

Libreville

Signature d'un accord entre les Chambres de commerce algérienne et gabonaise

Un accord de partenariat a été signé à Libreville (Gabon) entre les Chambres de commerce et d'industrie algérienne et gabonaise, visant le renforcement de la coopération économique entre les deux pays. La cérémonie de signature s'est tenue en marge de l'exposition spécifique des produits algériens qui se tient du 27 novembre au 2 décembre dans la capitale gabonaise. L'accord a été signé en présence, notamment, du secrétaire général du ministère algérien du Commerce, Chérif Omari, qui conduit la délégation algérienne à cette exposition, et du président de la Chambre de commerce gabonaise, Jean-Baptiste Bikalou. A cette occasion, M. Bikalou a réitéré son souhait d'approfondir davantage les relations économiques entre les deux pays dans les différents secteurs. Il a également fait part de son souhait de renforcer avec l'Algérie la formation des jeunes Gabonais dans différents domaines. Pour sa part, M. Omari a indiqué que la signature de cet accord renforcera les liens d'affaires pour la diversifica-

tion de l'économie des deux pays. «Nous avons eu des discussions avec un opérateur gabonais sur la possibilité d'organiser une foire d'une superficie de 3 000 m² réservée aux entreprises algériennes pour qu'elles puissent exposer et commercialiser leurs produits tout au long de l'année», a-t-il avancé. De son côté, l'ambassadeur d'Algérie au Gabon, Mohamed Antar Daoud, a plaidé pour la création d'un conseil d'affaires afin de permettre de mieux connaître le produit algérien et de renforcer le partenariat économique entre l'Algérie et le Gabon. Par ailleurs, le secrétaire général du ministère du Commerce, Chérif Omari, a déclaré à l'APS qu'un groupe de travail algéro-gabonais sera mis en place pour aplanir les difficultés d'investissements au Gabon et liées notamment aux taxes et droits de douane. «On s'est entendu avec les représentants du gouvernement gabonais pour mettre en place un groupe de travail, notamment à travers les ministères respectivement des Affaires étrangères et du Commerce des deux pays, en

vue d'aplanir les barrières d'investissements», a-t-il souligné en marge de sa visite à la zone économique spéciale de Nkok (Gabon). Selon lui, un accord bilatéral commercial entre l'Algérie et le Gabon pourrait réduire les difficultés rencontrées par les opérateurs algériens désireux investir au Gabon. M. Omari indique que les responsables gabonais sont conscients de l'importance de renforcer la coopération avec l'Algérie dans plusieurs secteurs d'activités tels le bois, dont le Gabon est gros producteur, et l'agroalimentaire. «Nous sommes dans la même dynamique avec le Gabon pour faire réussir le rapprochement entre les hommes d'affaires des deux pays», a-t-il avancé. Dans ce contexte, il a réitéré que l'Algérie est «ambitieuse pour l'année 2019 qui sera dédiée à l'exportation avec la mise en place du Comité national intersectoriel de gestion des foires ainsi qu'avec la feuille de route de deux ans tracée par le ministre du Commerce, Saïd Djellab, visant la promotion de manifestations économiques algériennes à

l'étranger». Pour sa part, l'administrateur général de cette zone économique spéciale, Gabriel Ntougou, a soutenu que toutes les difficultés seront étudiées pour faciliter l'accès aux opérateurs algériens au marché gabonais qu'il a qualifié de «prometteur». «Nous désirons coopérer avec l'Algérie dans plusieurs secteurs, notamment le bois et l'agroalimentaire. Nous sommes pour une coopération durable et solide», a-t-il fait valoir. La zone économique spéciale de Nkok a été créée en 2012 pour offrir un cadre favorable à l'industrialisation et à la diversification de l'économie nationale par l'investissement direct étranger. Pour rappel, cette manifestation économique algérienne à Libreville, qui se tient avec la participation de 70 entreprises algériennes, entre dans le cadre des recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a appelé à s'orienter vers les marchés africains et à assoier des ponts logistiques contribuant dans la dynamisation du commerce et de la coopération économique algéro-africaine

qui demeure en-deçà des potentialités existantes. Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles en ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq pays du continent. Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains. Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élèvent à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent dans lequel l'Algérie ne possède que trois comptoirs commerciaux (Côte d'Ivoire, Sénégal et Cameroun). Un Comité interministériel de programmation des manifestations économiques algériennes sur les plans africain et international avait été installé en octobre dernier pour le suivi des expositions algériennes et le soutien des opérateurs économiques pour promouvoir leurs produits à l'étranger.

Kamel L.

Blocage à l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa

Multiplication des appels au dialogue

■ Les blocs d'enseignement du Campus Aboudaou et ceux de Targa-Ouzmour sont toujours bloqués par les étudiants. L'action est menée sous la coupe de la Coordination locale des étudiants (CLE) de l'université.

Par Hocine Cheria

Des appels au dialogue se sont multipliés tout au long de la semaine dernière pour que les étudiants et leurs représentants s'assoient autour d'une table pour débattre de la situation. C'est le cas du recteur Boualem Saïdani, qui a lancé, ces derniers jours, sur la radio locale une invitation aux grévistes à venir au dialogue, démentant que 35 étudiants ont été exclus des résidences, comme il a été rendu public par la CLE à travers un document posté sur les réseaux sociaux. Au sujet des inscriptions au Master, le recteur estime que «tous les étudiants ayant obtenu une licence dans le système LMD ouvrent droit à une inscription au Master sur la plateforme de l'université selon les délais». Les membres de la Coordination des étudiants (CLE) de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa se sont réunis, la semaine dernière, afin de décider du sort à donner à leur mouvement de grève enclenché depuis près d'une semaine. Ils se sont montrés réticents aux appels qui leur sont

adressés. Cette rencontre intervient alors que le conseil de direction de l'université a débattu, lors d'une rencontre au sein de l'université de Béjaïa, et à l'issue de laquelle un appel au dialogue avec les représentants des étudiants a été lancé afin de débattre de la situation. Dans cette missive, le conseil de direction de l'université estime que «la situation qui prévaut au sein de l'université de Béjaïa, caractérisée par la fermeture des accès au campus universitaires, au moment où l'université a retrouvé sa stabilité, occupe la première place à l'échelle nationale dans le classement des universités et enregistre un taux d'avancement appréciable dans les enseignements, voilà que cette dynamique est freinée par ces actions de fermeture». Dans le même communiqué, le conseil de direction de l'université a appelé également au «respect des missions de l'université et rappelle à toute la communauté universitaire que tous les étudiants titulaires du diplôme de licence session 2018, délivré par l'université de Béjaïa, et ayant formulé leurs demandes d'inscription en Master, dans les délais, ont été



inscrits. Les étudiants ont été invités «à reprendre rapidement leurs cours et à privilégier les voies de dialogue et de la concertation». Notons que le mouvement de protestation des étudiants, mené sous la casquette de la Coordination locale des étudiants (CLE) qui regroupe plusieurs collectifs et associations, se poursuit. Les mécontents réclament, essentiellement, «le droit d'accès sans conditions

au Master, notamment pour les étudiants du département tamazight et la réhabilitation de ceux qui en ont été privés, la réouverture du département d'anthropologie, de la filière de langue amazighe, la réintégration de 35 étudiants dans leurs résidences Berchiche (El-Kseur), assurer des stages de formation avec prise en charge, réouverture de certaines spécialités». Ils réclament également «l'amélioration

des conditions de vie dans les résidences, de l'hygiène au niveau des centres universitaires, le versement des bourses dans les délais, entre autres», lit-on dans la plateforme de revendications où est demandé aussi «la réintégration de tous les étudiants privés arbitrairement de leur droit d'accès au Master».

H. C.

Emploi de jeunes

Un millier de visiteurs au Salon «Tamheen» d'Oran

Plus de mille jeunes, entre chômeurs et étudiants en fin de cursus, ont visité la 3^e édition du Salon «Tamheen» d'Oran, a-t-on appris vendredi des organisateurs de cette rencontre tenue trois jours durant à la «Pépinière d'entreprises» sous le slogan «Passerelle entre demandeurs d'emploi et employeurs».

Cet événement a permis aux postulants à l'emploi de «communiquer directement avec les représentants d'une quarantaine d'entreprises, institutions de formation et dispositifs publics d'insertion», a précisé à l'APS le président de l'association organisatrice «Santé Sidi El-Houari» (SDH), Kamel Bereksi.

De nombreuses opportunités ont été offertes aux jeunes à cette occasion, notamment pour «décrocher un stage, une formation ou un emploi de leur choix», a fait valoir M. Bereksi. L'affluence croissante enregistrée au fil des éditions reflète «tout l'intérêt que revêt cette manifestation dédiée à l'orientation, à l'accompagnement et à l'insertion professionnelle des jeunes», a-t-il souligné.

Le responsable a salué, à ce titre, la participation des dispositifs publics d'insertion, des associations socioculturelles et des clubs scientifiques qui contribuent au développement des capacités professionnelles des jeunes. Des ateliers thématiques ont été également animés lors de ce salon par des cadres des entreprises et organismes parti-

cipants, axés sur «le marché de l'emploi», «la planification de carrière», «l'orientation et choix des métiers» et «la création d'emplois par l'entrepreneuriat».

La troisième et ultime journée de cette rencontre a été marquée par la tenue d'un forum sur les métiers des arts, réunissant des chercheurs universitaires, des

étudiants et des diplômés en musique, théâtre, peinture et autres spécialités.

De nombreux jeunes aspirant à un projet à vocation artistique ont assisté à ce forum qui a débouché sur plusieurs recommandations allant dans le sens du renforcement des dispositifs d'insertion, de sorte à favoriser

d'avantage l'intégration des artistes dans le secteur socio-économique.

Dans ce contexte, la perspective des Jeux méditerranéens prévus en 2021 à Oran a été également évoquée par les participants qui y voient une opportunité pour l'émergence de nombreux métiers artistiques

Le Salon «Tamheen» a été initié par «SDH» et l'organisation internationale à but non lucratif «World Learning», basée à Alger, avec l'appui de l'ambassade des Etats-Unis dans le cadre de l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI).

O. N.

Gestion des appels de secours

La Protection civile de Blida se met à l'ère du numérique

La Protection civile de Blida a modernisé son mode de réception des appels de secours en se dotant d'un nouveau logiciel téléphonique permettant la réduction des appels abusifs et un meilleur accès à ses numéros pour solliciter l'intervention des éléments de ce corps constitué.

Premier du genre à l'échelle nationale, ce nouveau logiciel a été officiellement mis en exploitation cette semaine après 6 mois d'essais.

«Le fonctionnement de ce système numérique, premier du genre à l'échelle nationale, est le même que celui des téléphones intelligents, à la différence près qu'il s'est vu intégrer un logiciel spécial lui permettant de reconnaître tous les appels de secours et les gérer», a indiqué à l'APS le capitaine Belmane Nadjib, chargé du bureau des communications opérationnelles.

Il a souligné le rôle de ce logiciel dans la réduction de la charge de travail des équipes du Centre de coordination opérationnelle, chargé de l'accueil des appels de secours. «Ce système a été spécialement conçu pour répondre à nos besoins, en tant que corps sécuritaire dévolu à la protection des citoyens et de leurs biens», a-t-il affirmé.

«La mise en service de ce logiciel inter-

vient après six mois d'essais concluants», a informé, pour sa part, le lieutenant Adel Azerrouk Zerami, chargé de la communication auprès de la Protection civile de la wilaya.

Il a signalé le recensement, depuis le lancement de ce système, le 6 juin dernier au 26 novembre courant, de 226 751 appels téléphoniques sur le numéro 14, dont 67 023 vrais appels de détresse, au moment où 95 664 appels ont été bloqués, contre 64 062 autres appels interrompus par l'appelant lui-même.

Détecter les appels... abusifs

Le logiciel a ainsi «détecté automatiquement les vrais appels de secours des appels abusifs, et a permis un meilleur accès des citoyens au numéro 14, auparavant très difficile d'accès à cause des faux appels de détresse et autres appels abusifs», a expliqué le même responsable.

A titre indicatif, M. Zerami a cité le recensement, «à la période indiquée, de 8 215 appels abusifs sur un numéro, alors que 6 621 autres appels ont été effectués sur un autre numéro». Le même logiciel a également permis de réaliser des statistiques

concernant les appels de secours pour chaque catégorie d'interventions.

A titre d'exemple, la moyenne des appels pour les incendies est de cinq appels en 30 secondes, contre quatre appels pour les accidents de la route, et un appel/30 secondes pour les opérations d'évacuation.

Le taux le plus élevé d'appels concerne les grandes catastrophes, à l'image du dernier crash d'avion de Boufarik qui a vu l'enregistrement de 38 appels en une minute, contre 13 appels pour les incendies de forêt.

A une question de l'APS sur la possibilité d'élargissement de ce système à d'autres wilayas du pays, le capitaine Belmane, qui a souligné le soutien de la Direction générale de la Protection civile à cette «initiative personnelle» (car il s'agit d'une idée développée par lui-même), s'est dit disposé, au même titre que toute son équipe, à contribuer à la réussite de ce logiciel à l'échelle nationale.

Il a assuré que le développement de ce système requiert des moyens simples, permettant l'exploitation des nouvelles technologies de communication de manière à «améliorer l'image du corps national de la Protection civile».

T. G.

Procès du Hirak au Maroc

Des verdicts entachés par des soupçons de torture

■ L'organisation Human Rights Watch a révélé vendredi l'existence d'éléments prouvant que la police marocaine avait torturé des manifestants et activistes du mouvement Hirak du Rif, en les forçant à reconnaître des actes qu'ils n'avaient pas commis, invitant la cour d'appel de Casablanca, qui doit rejuger prochainement ces militants, à en tenir compte.

Par Mondji T.

Dans un rapport rendu public, vendredi, Human Rights Watch est revenu sur le déroulement du procès du mouvement Hirak, en apportant des éléments nouveaux prouvant de «graves actes de torture» commis par la police marocaine à l'encontre des activistes rifains durant leur arrestation et emprisonnement à la prison d'Oukacha à Casablanca.

Le 26 juin, un tribunal de première instance avait condamné l'ensemble des 53 accusés à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison après avoir retenu leurs «aveux» comme «preuves» à charge et balayé leurs réfutations desdits «aveux», qu'ils disaient arrachés sous la contrainte.

A ce propos, l'ONG a indiqué que la justice marocaine n'a pas expliqué pourquoi elle avait écarté des rapports médicaux établis par une instance indépendante suggérant qu'au moins une grande partie des accusés avaient subi des tortures et des violences policières pendant ou après leurs arrestations.

«Un tribunal ne peut pas tout simplement ignorer des preuves de torture», a déclaré Ahmed Benchemi, directeur de la communication et du plaidoyer pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord chez Human Rights Watch, affirmant que «la cour d'appel se doit d'écarter tout aveu suspect, et de garantir que personne ne soit condamné si ce n'est pour des crimes réels».

Selon le rapport de l'ONG, des médecins légistes mandatés par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), un organe indépendant, ont ausculté 34 détenus du Hirak, dont 19 du groupe de Casablanca les 17 et 18 juin 2017.

Dans leurs rapports médicaux, les médecins ont écrit que les blessures subies par des détenus du mouvement Hirak présentaient un «degré de concordance élevé» ou «moyen» avec leurs allégations d'abus policiers.

Mais le tribunal s'était appuyé sur des rapports de médecins qu'il avait lui-même mandatés afin d'infliger de lourdes peines aux accusés, s'est indigné l'ONG internationale, citant dans ce sillage le cas de celui de «Jamal El Abassi, qui avait bien relevé que des marques de violences sur les corps de détenus, dont Nasser Zefzafi, leader du Hirak, mais refusant d'établir de lien entre ces marques et les violences policières illégales que les trois hommes disent avoir subies».

Les droits de la défense ignorés par la justice

Dans ce contexte, Human Rights Watch a précisé avoir eu à examiner «les sections pertinentes» du jugement du tribunal de première instance de Casablanca, ainsi que 41 rapports d'expertise médicale, dont 19 rédigés par les médecins mandatés par le CNDH et 22 par celui mandaté par le tribunal, assisté à 17 des 86 audiences du



procès, consulté 55 documents judiciaires du dossier Hirak, et interrogé 10 avocats de la défense et six proches des activistes emprisonnés.

«Selon les procès-verbaux de leurs audiences devant le juge d'instruction chargé de l'affaire, 50 des 53 accusés ont déclaré que durant leurs interrogatoires au siège de la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ), à Casablanca, des policiers avaient fait pression sur eux, d'une façon ou d'une autre, afin de leur faire signer des aveux auto-incriminants sans même lire leur contenu», a signalé l'ONG, ajoutant que parmi les accusés, «21 ont déclaré que les policiers marocains avaient menacé soit de les violer, soit de violer leurs épouses ou leurs filles mineures».

S'appuyant sur les déclarations des avocats de la défense, Human Rights Watch a indiqué en outre que 17 détenus avaient subi des «violences physiques lors de leur interrogatoire», alors que d'autres ont été contraints de reconnaître avoir commis des actes de violence lors des manifestations qui ont émaillé le Rif marocain.

La justice marocaine a aussi violé les droits de la défense en refusant d'entendre des témoins, que les avocats des détenus considéraient comme «cruciaux», et l'accès à des dizaines de vidéos et enregistrements d'écoutes téléphoniques retenus comme preuves à «charge fondamentales», a dénoncé également Human Rights Watch, citant un des principaux avocats de la défense Mohamed

Messaoudi.

Tout en relevant que la cour de Casablanca s'était appuyée uniquement sur des rapports médicaux qui ne fournissaient pas d'informations sur les exactions commises par les policiers marocains, l'ONG internationale est revenue en détails sur les traitements subis par les principaux activistes du mouvement Hirak, dont Rabie Al Ablaq, (journaliste), Mohamed Bouhouch, l'enseignant Youssef El Hamdioui, le vendeur de rue Rachid Aamarouch ainsi que le journaliste Hussein El Idrissi.

Ces derniers avaient été tous menacés et soumis à un traitement inhumain par des policiers marocains lorsqu'ils refusaient de signer des procès-verbaux d'interrogatoires contenant des contrevérités.

Parmi eux le journaliste Al Ablaq qui a été forcé par un policier marocain à brandir un drapeau marocain et à clamer «Vive le roi !», avant que d'autres le frappent et le soumettent à la torture.

«Malgré les blessures subies et des angouisses apparentes, un médecin légiste mandaté par le tribunal a conclu que l'examen médical ne décèle pas de signe de violence corporelle, sans s'attarder sur l'état psychologique de l'accusé», a relevé l'Organisation.

Human Rights Watch, qui a répertorié dans son rapport plusieurs cas types d'exactions commises durant le procès des militants rifains, a réclamé aux autorités marocaines de garantir un procès «équitable», tel que garanti par les traités de l'ONU et africains, insistant sur le droit de la défense de présenter au tribunal ses témoins-clés au même titre que l'accusation.

M. T./APS

Siham B.

Tunisie

12 personnes arrêtées en lien avec l'attentat terroriste d'octobre

Le ministère tunisien de l'Intérieur a annoncé vendredi l'arrestation de 12 personnes soupçonnées d'appartenir au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/El) dans le cadre de l'enquête sur un attentat suicide perpétré en octobre à Tunis.

Dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du 29 octobre dernier, survenu sur l'avenue Bourguiba à Tunis ayant fait 26 blessés, la police tunisienne a arrêté vendredi 12 personnes soupçonnées d'appartenir à Daech, a indiqué un porte-parole du ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Le 29 octobre, une femme d'une trentaine d'années a déclenché un engin explosif artisanal sur l'avenue Bourguiba à Tunis, faisant 26 blessés.

L'attaque était la première à frapper la capitale tunisienne depuis novembre 2015. Elle n'avait pas été revendiquée mais selon les autorités, la kamikaze avait prêté allégeance au groupe Daech.

Selon le ministère tunisien de l'Intérieur, la kamikaze avait eu des contacts avec des chefs de l'organisation terroriste «à l'intérieur

et à l'extérieur du pays, et échangé avec eux via internet». Ces derniers lui avaient montré comment fabriquer un engin explosif, et elle avait ensuite fabriqué seule celui utilisé dans l'attentat, a-t-il ajouté.

Les enquêteurs ont saisi «une grande quantité de produits explosifs et chimiques, ainsi qu'un drone», et ont «démantelé quatre cellules dormantes terroristes dans plusieurs régions», selon la même source.

Un laboratoire produisant des explosifs et des composants électroniques a également été découvert à Raoued, dans la banlieue de Tunis.

Dans un autre communiqué, le ministère a indiqué également qu'une patrouille de police avait été prise pour cible jeudi soir par un groupe armé à Kasserine, ville marginalisée de l'ouest du pays, et qu'un passant avait été blessé par balle.

Une patrouille de sécurité postée à l'entrée de la ville tunisienne de Kasserine, au niveau de la localité de Bouzgam, a essuyé jeudi soir des coups de feu tirés par deux inconnus qui ont tenté de s'approcher de la patrouille avant de s'enfuir à bord d'une

motocyclette, a rapporté vendredi l'agence TAP, citant des sources sécuritaires. «Les membres de la patrouille de sécurité sont sains et saufs alors qu'un citoyen a été blessé et transporté à l'hôpital régional de Kasserine pour recevoir les soins», indique-t-on de même sources.

Des renforts de sécurité ont été dépêchés sur les lieux pour mener des opérations de ratissage à grande échelle à la recherche des deux fugitifs, ont précisé les sources sécuritaires.

Dans la même localité, une femme a été blessée, jeudi, dans l'explosion d'une mine à Henchir Talla près de la localité de Torch située au Mont Sammama dans la délégation de Sbeitla.

Victime de blessures au niveau du visage et de la poitrine, la femme blessée a été transportée à l'hôpital régional de Kasserine pour recevoir les soins nécessaires.

L'état de santé de la femme est stationnaire, ont affirmé des sources sécuritaires et médicales.



États-Unis

L'ancien président George H. W. Bush est mort

■ L'ancien président des États-Unis, George H.W. Bush, qui dirigea son pays de 1989 à 1993 durant la fin de la Guerre froide et gagna la première guerre du Golfe, est mort vendredi soir à l'âge de 94 ans, son décès suscitant les hommages unanimes de la classe politique et de ses successeurs.

Par Rima C.

Le décès du 41^e président des États-Unis, quelques mois après celui de son épouse Barbara, a été annoncé par son fils George W. Bush qui s'était installé à la Maison-Blanche huit ans après la défaite de son père face à Bill Clinton en 1992. «*Jeb, Neil, Marvin, Doro et moi avons la tristesse d'annoncer qu'après 94 années remarquables notre cher papa est mort*», a déclaré George W. Bush, président de 2001 à 2009, dans un communiqué publié par le porte-parole de la famille. «*George H.W. Bush était*

un homme doté d'une noblesse de caractère et le meilleur père qu'un fils ou une fille aurait pu souhaiter». L'ancien président américain était resté marié 73 années avec Barbara, morte en avril dernier. Sa santé était fragile et il avait multiplié ces dernières années les séjours à l'hôpital. Le couple a eu cinq enfants et 17 petits-enfants. Outre George W. Bush, un autre de ses fils, Jeb, était engagé en politique. Candidat à la primaire républicaine de 2016, il avait été défait par Donald Trump. L'actuel président américain a salué le «*leadership*

inébranlable» de son prédécesseur, qui restera dans l'Histoire pour avoir engagé les États-Unis dans la libération du Koweït face aux troupes irakiennes de Saddam Hussein. «*A travers son authenticité, son esprit et son engagement inébranlable en faveur de la foi, de la famille et de son pays, le président Bush a inspiré des générations de concitoyens américains*», a affirmé M. Trump dans un communiqué transmis depuis Buenos Aires où il assiste au sommet du G20. «*L'Amérique a perdu un patriote et un humble serviteur*», a assuré pour sa part Barack Obama, rendant hommage à son action qui a permis de «*réduire le fléau des armes nucléaires et de former une vaste coalition internationale pour expulser un dictateur du Koweït*». M. Obama a aussi estimé que la diplomatie de George H. W. Bush avait contribué «*à mettre fin à la Guerre froide sans tirer un coup de feu*». La famille a précisé que George H. W. Bush était mort à Houston (Texas) entouré de ses proches. Les détails de ses funérailles seront divulgués en temps voulu, a-t-elle précisé. Mais la dépouille du 41^e président des États-Unis devrait être transportée à Washington pour un hommage national. Des étudiants ont observé une veillée, hier dans les premières heures, devant la bibliothèque qui porte son nom à Houston. George H. W. Bush était



PH. > D. R.

né le 12 juin 1924 à Milton, dans le Massachusetts. Issu d'une riche famille de cette région de Nouvelle-Angleterre, il avait dû mettre ses ambitions politiques entre parenthèses pour rejoindre l'UN Navy pendant la Seconde Guerre mondiale. Bush en était devenu à 18 ans le plus jeune aviateur. Il survécut à la chute de son avion, abattu par les Japonais en 1944 au dessus du Pacifique et fut démobilisé avec le grade d'enseigne de vaisseau. Il entreprend ensuite une brève carrière dans l'industrie pétrolière, puis entre à la Chambre des représentants. Il sera patron de la puissante CIA avant de devenir le vice-président de Ronald Reagan. En 1988, il accède enfin à la Maison-Blanche après avoir défait le démocrate Michael Dukakis. Il prône en politique étrangère «*un nouvel ordre mondial*» et connaît son heure de gloire lorsqu'il chasse Saddam Hussein du Koweït lors d'une guerre de quelques semaines en 1990, à la tête d'une coalition de

32 pays. Mais battu par Bill Clinton, il fut le président d'un seul mandat. «*Peu d'Américains peuvent ou pourront jamais rivaliser avec le président Bush pour la façon dont ils auront servi les États-Unis*», a réagi Bill Clinton, dans un message adressé en son nom et en celui de son épouse Hillary Clinton. Après son départ de la Maison-Blanche, George Bush s'était consacré à ses causes philanthropiques surtout lorsque les États-Unis ou des pays voisins étaient frappés par des catastrophes. Avec Bill Clinton, il avait ainsi contribué à lever des fonds pour les victimes du tsunami de 2004 en Asie ou pour les sinistrés du grand tremblement de terre en Haïti en 2010. Il était aussi apparu plus récemment aux côtés de Bill Clinton, Jimmy Carter, Barack Obama et de son fils George W. Bush pour réunir de l'argent et aider les victimes d'un ouragan au Texas en 2017. R. C.



Points chauds

Fermeté

Par Fouzia Mahmoudi

Beaucoup se demandaient en 2016 comment François Hollande, qui ambitionnait encore de se présenter à sa propre succession à la tête de l'État français, pouvait avoir des vues sur la présidentielle de 2017 alors que sa popularité était au plus bas, et était même la plus basse des présidents de la cinquième République. Or, aujourd'hui après avoir débuté son mandat avec une popularité conformable de 60%, Emmanuel Macron dépasse le triste record d'impopularité de son prédécesseur. Et il semble que le président français soit désormais lâché par ses anciens alliés politiques, tels que François Bayrou qui avait abandonné sa propre candidature en 2017 pour rejoindre la campagne présidentielle de Macron. «*À un moment on ne peut pas gouverner contre le peuple*» et il ne faut pas «*ajouter des charges aux charges*» des Français, a ainsi averti cette semaine Bayrou face à la fermeté du gouvernement envers les «*gilets jaunes*». «*Je ne crois pas aux solutions simples et qui résolvent tout*», a toutefois ajouté le patron du MoDem et partenaire de la majorité à propos de la piste d'un moratoire qu'il avait évoquée récemment concernant la nouvelle hausse de taxes sur les carburants prévue pour le 1^{er} janvier. «*Je ne suis pas en train de vous dire que j'avais la clé, une baguette magique, car ce serait pas du tout à l'échelle de ce que nous sommes en train vivre*», a-t-il précisé. Reste que «*pour l'instant*», les réponses apportées par le gouvernement à la colère des manifestants sont «*sans doute des réponses soit insuffisantes, soit qui ne sont pas encore trouvées*», a ajouté Bayrou. Face à un mouvement qui «*vient de très loin*», «*mon sentiment c'est qu'on doit prendre en compte, lorsqu'on est le gouvernement, les gouvernants, une question qui est l'acceptabilité des décisions qu'on prend*», poursuivant que «*les charges, les taxes qu'on indique, est-ce qu'elles sont à la mesure, ou en tout cas supportables par ceux à qui on les inflige ?*» «*Il y a une question : c'est qu'à un moment, on ne peut pas gouverner contre le peuple et il faut de ce point de vue-là ne pas ajouter des charges aux charges*», a-t-il insisté, plaçant pour les «*stabiliser*». Il a aussi estimé qu'*«il ne peut pas y avoir, en cette première partie du XXI^e siècle, de projet politique qui ne soit pas en même temps un projet qui prenne en compte l'attente sociale»*. Interrogé pour savoir si Emmanuel Macron ne devrait pas dans cette séquence changer de Premier ministre, Bayrou a affirmé ne pas vouloir entrer dans des «*questions politiques, politiciennes*». «*Ne comptez pas sur moi pour ajouter de la polémique ou des divisions internes à toutes ces choses (...), il y en a suffisamment*», a-t-il souligné. Pour François Bayrou, lorsque Emmanuel Macron écarte tout «*recul*» avant la rencontre vendredi d'Édouard Philippe avec des «*gilets jaunes*», le chef de l'État «*veut dire que nous n'avons pas le droit, malgré les difficultés des questions à traiter, d'abandonner la question du climat*». Toutefois, cet appel d'un ancien allié de Macron est assez rare, la plupart des alliés du président préférant éviter de trop s'impliquer dans cette crise d'un type nouveau qui déstabilise l'État jusqu'au plus haut niveau. Surtout, alors qu'aujourd'hui de plus en plus de membres de cette mobilisation nationale demandent la démission ou la destitution d'Emmanuel Macron. Reste à savoir lequel des deux partis, des «*gilets jaunes*» ou du gouvernement, gagnera cette guerre des nerfs alors qu'aujourd'hui plus de 80% des Français soutiennent le mouvement de mobilisation qui défie l'Élysée.

F. M.

L'Alaska secoué par un puissant tremblement de terre, de nombreux dégâts

Routes effondrées, bâtiments fissurés, étagères et placards vidés de leur contenu : un puissant tremblement de terre, d'une magnitude évaluée à 7,0, a secoué vendredi matin le sud de l'Alaska, créant un début de panique à Anchorage, la principale ville de cet État américain pourtant habitué aux séismes. «*Ça faisait beaucoup de bruit quand c'est arrivé. C'était clair que c'était quelque chose de bien plus fort que ce qu'on a d'habitude*», a dit le maire d'Anchorage, Ethan Berkowitz, cité par CNN. Aucun mort n'avait été recensé vendredi mais plusieurs blessés, dont un grave, ont été accueillis dans les hôpitaux selon les médias américains, essentiellement en lien avec des bris de verre ou des chutes d'objets provoqués par le séisme, dont l'origine était située à seulement 13 km au nord d'Anchorage (environ 300 000 habitants). La police de la ville a fait état «*d'importants dégâts d'infrastructures*». «*De nombreuses habitations et bâtiments sont endommagés. De nombreuses routes et ponts sont coupés. Ne prenez pas la route si vous pouvez l'éviter*», avait recommandé à la population la police d'Anchorage, qui a depuis lors annoncé la réou-

verture de certains grands axes routiers. «*Si vous pouvez voir à travers les murs, ce n'est pas bon. Evacuez, allez chez un voisin. Si votre maison a l'air de pencher, ce n'est pas bon. Si vous sentez l'odeur du gaz, sortez*», a averti de son côté la cheffe des pompiers d'Anchorage, Jodie Hettrick. Selon les données publiées par l'agence géologique américaine USGS, le séisme est survenu à 8h29 locales (17h29 GMT) et à 41 km de profondeur. Il a été suivi de dizaines de répliques tout au long de la journée. Cette violente activité sismique avait poussé les autorités américaines à lancer une alerte au tsunami dans cette zone mais celle-ci a été rapidement levée. Le président américain Donald Trump a approuvé l'état d'urgence pour l'Alaska et ordonné une assistance de l'État fédéral. Des images diffusées sur les réseaux sociaux ou par des chaînes de télévision montraient des tronçons de route effondrés ou des bâtiments fissurés tandis que sur Twitter, de nombreux habitants publiaient des photos montrant le contenu d'étagères ou de rayons de supermarchés répandus sur le sol sous l'impact des secousses. L'ex-gouverneur d'Alaska, Sarah Palin, a indiqué

sur Twitter que sa «*famille est intacte*» mais «*pas la maison*». Les services de secours craignaient surtout des accidents et incendies provoqués par des lignes électriques tombées au sol ou des conduites de gaz rompues par le sinistre. «*Nous sommes préoccupés par l'électricité. C'est l'hiver, il fait froid, il fait sombre. Et nous ne sommes pas sûrs de la situation de ce point de vue*», a déclaré à la télévision CBS Lisa Murkowski, sénatrice de l'Alaska, depuis les couloirs du Congrès à Washington. En fin d'après-midi, moins de 10 000 clients restaient privés d'électricité à Anchorage. Selon de nombreux témoins, le tremblement de terre a été violemment ressenti par la population, heureusement habitée aux séismes dans un État qui en subit plusieurs dizaines chaque année, généralement de faible intensité. Les habitants ont trouvé refuge sous des bureaux ou à l'extérieur dans des espaces dégagés, comme il est conseillé en pareil cas. «*Le séisme était assez fort pour faire tomber des objets des étagères et faire trembler les habitations à travers la région*», souligne l'Anchorage Daily News, principal journal en Alaska.



Créativité artistique

Le Prix Miriam Makeba décerné à Alger à la Fondation éponyme et au Fespaco

■ Le Prix international «Miriam Makeba de la créativité artistique» a été décerné pour la première fois, vendredi à Alger, au Fespaco, le plus vieux festival de cinéma en Afrique et à la Fondation sud-africaine portant le nom de la voix légendaire du continent et symbole de la lutte anti-apartheid.

Par Ilham N.

Le jury, présidé par l'Égyptien Mohamed Salamaoui, a remis, lors d'une cérémonie à l'auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, une récompense pécuniaire d'une valeur de 80 000 dollars au Fespaco (Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou), pour son «apport à la promotion du cinéma et à la culture africains». Créé en 1969, le Fespaco continue d'exister en dépit de difficultés de financement qui n'ont pas dissuadé ses organisateurs à œuvrer pour la «préservation de l'unité africaine» dans sa diversité linguistique, culturelle et identitaire, a expliqué le jury.

La Fondation Miriam-Makeba de Johannesburg, quant à elle, a été récompensée de 20 000 dollars, pour sa contribution à préserver la mémoire de cette artiste plurielle, engagée dans le combat contre le racisme et la ségrégation.

Plus d'une centaine de candidatures provenant d'auteurs de 40 pays d'Afrique ont été reçues par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) qui finance ce prix.

Doté de 100 000 dollars, le Prix Miriam Makeba a été ouvert, pour sa première édition, aux artistes résidant en Afrique et ceux justifiant d'un statut de réfugié hors du continent.

Le prix récompense les meilleures œuvres artistiques, toutes disciplines confondues, provenant d'artistes et créateurs ou d'organisations et institutions œuvrant pour la promotion de la culture dans le continent.

Présent à la cérémonie, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé dans son allocution d'ouverture que le Prix Miriam Makeba était une reconnaissance de l'Algérie à cette artiste militante et porte-voix de la culture du continent. Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, des personnalités culturelles et politiques ainsi que membres du corps diplomatique accrédité à Alger ont assisté à la cérémonie, close par un concert animé par la chanteuse Cap-Verdienne Solange Cesarovna.

Née en Afrique du Sud en 1932, Miriam Makeba était l'une des voix les plus connues dans son pays comme à l'étranger, où elle accède à la célébrité grâce à ses prises de position contre l'apartheid. Naturalisée algérienne,



ne, l'artiste avait participé à plusieurs manifestations en Algérie, notamment le premier Festival panafricain en 1969 à Alger et les célébrations du 10^e anniversaire de l'indépendance en 1972.

A l'écran, l'artiste est connue pour son rôle dans le film anti-apartheid «Come-Back Africa» du cinéaste américain Lionel

Rogosin, sorti en 1960. Myriam Makeba s'est éteinte en Italie en 2008, trois ans après avoir mis fin à sa carrière artistique.

I. N./APS

Algérie/Japon

Ouverture à Alger des Journées culturelles japonaises

Les Journées culturelles japonaises ont été inaugurées jeudi à Alger, avec une exposition polyvalente et une démonstration culinaire sur la manière de préparer le sushi devant un public nombreux. Ces journées culturelles qui se sont achevées hier au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, entrent dans le cadre des «relations et des échanges amicaux qu'entretiennent les deux pays, l'Algérie et le Japon», a déclaré l'ambassadeur

nippon, Kazuya Ogawa, dans son allocution d'ouverture qui a également contenu le programme de la manifestation. Première activité à marquer ces journées, une démonstration culinaire menée par le cuisinier de la Résidence de l'ambassade du Japon à Alger, M. Kenji Shimura, qui a montré, à un public nombreux, la manière de préparer le sushi, un des plats qui fait, entre autres, la réputation du Japon dans les restaurants à travers le

monde.

Une séance de dégustation a ensuite permis au public de goûter à ce mets, fait de riz, de vinaigre, de poissons et d'algues. Sur le grand hall, des instruments de musique, à l'instar du «Shamisen» (sorte de gombri à trois cordes, représentatif des sonorités types de la tradition musicale japonaise) frappés avec un «Bachi» (sorte de court archet), le «Taïsho Goto» (sorte de harpe), ou encore le

«Shakuhachi» (flûte basse), invitent les visiteurs à une exposition à plusieurs thèmes, constituant les différentes palettes de la culture japonaise. Présentés dans des espaces distincts, des dessins de mangas, des illustrations traditionnelles sur tissu, une variété d'objets artisanaux (poupées, bibelots, statuettes, porte-clés, pendentifs, bracelets, assiettes, ustensiles, ensembles de couverts décoratifs, tissus et kimonos multicolores), étalent la

tradition ancestrale et les aspirations actuelles de la jeune génération japonaise. Des ateliers de manga, de calligraphie, d'origami, des démonstrations de kimono, exécutées par Ryoko Hayashi, ainsi qu'une conférence sur le manga, animée par Yoshimi Katahira et des concours sanctionnés par des prix, de déguisements (cosplay) et d'apprentissage du japonais, ont donné vie aux deux dates de ces Journées culturelles qui marquent 56 ans de relations amicales entre l'Algérie et le pays du Soleil levant.

Omar G.

Exposition

L'art contemporain italien s'invite à Alger

Une exposition d'art pictural, inscrite dans le mouvement contemporain, de l'artiste italien Claudio Burei, qui explore dans ses œuvres des supports et des techniques atypiques en plus du digital painting, a été inaugurée jeudi à Alger.

Intitulée «Rien de personnel», cette exposition organisée par l'Institut culturel italien d'Alger, se tient à l'espace d'art «Les ateliers sauvages», dans le cadre de la 15^e édition de la manifestation «La journée du contemporain» organisée dans plusieurs villes du monde par l'Association des musées d'art contemporain italiens.

Dans une première collection, l'artiste explore des techniques comme les incisions, les griffures et la peinture, pour réaliser des

portraits du symbole de la révolution cubaine Ernesto Guevara et de l'ancien chef d'Etat chinois Mao Zedong sur des supports en carton ondulé où la peinture ne sert qu'à définir les contours de ces visages, faits d'incisions, et où l'absence de matière remplace le trait. Avec cette même technique, l'artiste peintre expose également les œuvres «Discovery» qui évoque l'art rupestre sur un fond de nuances de bleu, et la collection «Once Upon Time» montrant le rapport entre les enfants et leurs animaux de compagnie dans une conception assez naïve.

Claudio Burei offre également aux visiteurs la possibilité de découvrir la collection «Ogle», qui s'inscrit dans un héritage culturel de Pop'Art italien, et où il explore le digital

painting en déconstruisant l'image du géant d'Internet Google dans des œuvres comme «1,2,3,...», arborant le drapeau algérien, «Usogle» dédiée aux USA ou encore «Bangala» célébrant l'alphabet et la langue Bengali. Autre œuvre proposée à l'exposition «Rien de personnel», «Distance», inscrite dans l'art abstrait avec une conception contemporaine exploitant une infinité de nuances de vert avec une technique mixte d'email sur carton appuyant sur les craquelures de l'émaillage comme un trait de crayon libre.

L'exposition «Rien de personnel» est ouverte aux visiteurs jusqu'au 15 décembre à l'espace d'art «Les ateliers sauvages».

Hania T.

AGEND'ART

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 15 décembre :

Dans le cadre de la «Journée du contemporain», célébrée, chaque fin d'année, l'Institut culturel italien d'Alger organise une exposition dédiée à l'artiste peintre romain Claudio Burei.



Commission de la Coupe d'Algérie Gueddah nouveau président

ABDELLAH GUEDDAH a été nommé à la tête de la Commission de la Coupe d'Algérie de football à la place de Nouredine Bakiri, malade, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). «Suite à la maladie de Nouredine Bakiri, président de la Commission de la Coupe d'Algérie, le président de la FAF a décidé de lui accorder un congé et d'installer à la tête de la Commission de la Coupe d'Algérie Abdallah Gueddah comme président et Larbi Oumamar comme vice-président comme le stipule l'article

39.2 des statuts de la FAF», précise l'instance fédérale sur son site officiel. La décision du président de la fédération a été approuvée par les membres du Bureau fédéral lors de la réunion statutaire du BF tenue mercredi 28 novembre 2018 au CTN de Sidi Moussa (Alger). Pour les mêmes raisons de santé, Nouredine Bakiri sera également remplacé à la présidence de la Ligue de football de la wilaya de Bouira par un directeur désigné par la FAF qui a pour mission de faire démarrer le championnat local.

CAN de handball 2018

L'EN féminine au rendez-vous

LA SÉLECTION algérienne de handball (dames) prendra part pour la 18^e fois de son histoire à une Coupe d'Afrique des nations (CAN), à l'occasion de la 23^e édition qui se déroulera du 2 au 12 décembre au Congo. Les handballeuses algériennes, présentes lors de la 1^{re} édition en 1974 à Tunis, ont été absentes de ce rendez-vous biennal de la petite balle à cinq reprises (1985, 1987, 1998, 2004 et 2006). N'ayant jamais réussi à monter sur la plus haute marche du podium, les Algériennes ont obtenu leur meilleur résultat à Cotonou (Bénin) lors de la CAN-

1996, quand elles ont terminé vice-championnes suite à leur défaite en finale face à la Côte d'Ivoire (19-35). Outre sa 3^e place, l'équipe nationale a obtenu 3 médailles de bronze (1976, 1979 et 1994). Elle a terminé également à six reprises au pied du podium (4) dont trois fois de suite (2010, 2012 et 2014). Lors de leur dernière participation au tournoi, en 2016 en Angola, les Algériennes s'étaient contentées de la 7^e place, soit comme en 1983 en Egypte, le plus mauvais classement dans leur histoire.

Judo/ En raison du championnat arabe des clubs Les dates des championnats nationaux changées

LES DATES des Championnats d'Algérie de judo, seniors (Messieurs/Dames) et cadets (Garçons/Filles) ont dû subir une modification selon la Fédération algérienne de la discipline (FAJ), car coïncidant avec le prochain Championnat arabe des clubs champions (Juniors/Seniors), prévu du 21 au 24 février 2019 à Marrakech (Maroc). «En raison du Championnat arabe des clubs champions, il a été décidé de

changer la date du championnat national seniors, qui aura lieu les 4-5 janvier 2019 à la salle Harcha-Hacène (Alger), ainsi que la date du championnat national cadets, qui devait se dérouler les 22-23 février 2019 à Batna, et qui a donc été renvoyé à une date ultérieure», a indiqué la FAJ dans un bref communiqué. La fédération a informé l'ensemble des Ligues régionales de cette modification, afin qu'elles prennent leurs dispositions.

Joueur africain de l'année

Boundedjah, l'oublié de la CAF

■ La Confédération africaine de football a dévoilé avant-hier soir la liste des joueurs nominés pour le titre honorifique de joueur africain de l'année.



Boundedjah méritait de figurer sur la liste de la CAF

Par Mahfoud M.

En plus donc des grandes stars africaines qui évoluent sur le vieux continent, notamment l'Egyptien Salah et le Sénégalais, Mané, tous deux de Liverpool, et le Gabonais Aubameyang d'Arsenal, on retrouve cette fois trois joueurs algériens. Il s'agit de Ryad Mahrez (Manchester City), Yacine Brahimi (FC Porto) et Belaili (ES Tunis). Ces trois joueurs ont réalisé une saison exceptionnelle avec à la clé certains exploits individuels en plus des titres conquis avec leurs clubs respectifs. Mahrez qui a rejoint cet été les Sky Blues n'a pas attendu longtemps pour obtenir son premier titre, à savoir la Supercoupe

anglaise, alors que Brahimi a remporté le championnat du Portugal et la Supercoupe, et enfin Belaili a pu décrocher la Ligue des champions d'Afrique avec l'Espérance sportive tunisienne. Toutefois, il faut savoir qu'il y a un joueur oublié par la CAF, qui n'est autre que le meilleur buteur du championnat qatari, de la Ligue des champions d'Asie et l'un des buteurs les plus prolifiques au monde, Baghdad Boundedjah d'Esad du Qatar. Ce dernier ne figure pas sur la short-list de la CAF malgré toutes les prouesses accomplies, marquant même cinq buts dans un des matchs du championnat, en plus des multiples hat-trick (triplés) et pouvait donc être considéré comme l'un des meilleurs joueurs dans le monde

de par ses qualités exceptionnelles en tant que buteur. Il est clair que la Confédération africaine a fait dans la discrimination avec cette décision de l'écartier, alors qu'il aurait mérité de figurer parmi les nominés. Quoi qu'il en soit, il y a de fortes chances de revoir Mahrez au panthéon de l'Afrique encore une fois, lui qui a réalisé de bonnes choses l'année dernière même si certains voient l'Egyptien décrocher cette distinction, avec la brillante saison réalisée avec les Reds de Liverpool, en plus du fait qu'il est derrière la qualification de son pays à la phase finale du Mondial même s'il n'a pas vraiment brillé lors de ce rendez-vous.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (15^e journée)

Le leader confirme, les mal classés souffrent

LIASO Chlef, leader incontesté de la Ligue 2 Mobilis de football, a réussi une véritable démonstration de force vendredi, en s'imposant (2-3) chez son dauphin et principal concurrent pour l'accession, le WA Tlemcen, s'adjugeant au passage le titre honorifique de champion d'automne, au moment où dans le bas du tableau les mal classés, USM El Harrach, RC Kouba et USM Blida, ont raté le coche. Décidés à conserver la première place, qui leur aurait échappé en cas de défaite à Tlemcen, les Chéliéliens ont abordé ce derby tambour battant et ont réussi à ouvrir le score par Benhamla, qui avait transformé un penalty à la 10', avant que le jeune international espoir, Kaibou, n'aggrave la marque moins de deux minutes plus tard. Malgré ce gros coup de massue, les locaux n'ont pas abdiqué et ont continué à attaquer avec la même ardeur, jusqu'à voir leurs

efforts récompensés par une réduction du score, signée du vétéran Hadj Bouguèche (41'). Cependant, et loin d'être rassasiée par ses deux buts, l'attaque chéliélienne a continué à pousser, jusqu'à ajouter une troisième réalisation par l'intermédiaire de Djahel (62'). Mais sans altérer le moral des Bleu et Blanc, qui ont continué à y croire jusqu'au coup de sifflet final, surtout une nouvelle réduction du score, signée Belhamri (70'). L'occasion de sauver au moins les meubles s'est d'ailleurs présentée à la 77', lorsque ce même Belhamri a bénéficié d'un deuxième penalty, suite à une main à l'intérieur de la surface de réparation, mais malheureusement pour lui, cette fois le ballon a heurté le poteau gauche du gardien chéliélien, avant de sortir en six mètres. L'ASO l'emporte ainsi (2-3) et conserve la première place, avec 30 points, au moment où le WAT rétrograde à la 4^e place, qu'il par-

tage avec l'US Biskra, avec 25 unités pour chaque formation. Le WAT se fait doubler ainsi par le MC El Eulma, nouveau dauphin avec 28 points, après sa victoire contre la JSM Béjaïa (2-1), mais aussi par le NC Magra qui s'est hissé sur la troisième marche du podium, suite à sa courte mais précieuse victoire contre le RC Kouba (1-0). Un but signé Oukrif (63'), qui maintient le Raed à l'avant-dernière place du classement général, avec seulement onze unités au compteur. Soit avec cinq longueurs d'avance sur la lanterne rouge, l'USM Blida, et une de retard sur le premier club reléguable, l'USM El Harrach. A l'instar du RCK, les deux autres mal classés, USMB et USMH, sont passés complètement à côté au cours de cette 15^e journée, puisque les Blidéens ont perdu chez le RC Relizane (1-0), alors que l'USMH a été tenue en échec à domicile par la JSM Skikda (0-0). Un score de parité

qu'on retrouve dans deux des quatre duels restants de cette 15^e journée, puisque les rencontres ES Mostaganem - MC Saïda et ASM Oran - US Biskra se sont terminées sans vainqueur. L'ESM, qui avait ouvert le score par Belahouel (80') pensait pourtant tenir une précieuse victoire, jusqu'à la 89', lorsque Chouikhi a réussi à arracher l'égalisation (1-1) pour le MCS, alors que de leur côté, l'ASMO et l'US Biskra se sont neutralisées sur un score vierge qui n'arrange aucun de ces deux clubs, car si les Oranais continuent à flirter dangereusement avec la zone rouge (13'/13pts), les Ziban, eux, ont raté une excellente occasion de recoller au peloton de tête, alors que l'occasion était assez propice, surtout avec le faux pas du WAT. Les seuls clubs de milieu de tableau à avoir bien négocié cette ultime journée de la phase «aller» sont l'USM Annaba et le MC El Eulma, vain-

queurs respectivement de l'Amel Boussaâda (2-1) et de la JSM Béjaïa sur le même score. Les choses avaient pourtant mal commencé pour les Annabis, menés sur leur propre terrain et dès la 31', sur un but d'Oukil, mais loin d'avoir abdiqué, ils ont réussi à égaliser par Daoud (43'), avant d'arracher la victoire grâce à Maïza (81'). Un précieux succès qui propulse l'USMA à la 7^e place du classement général, avec 21 points, au moment où l'ABS reste scotchée à la 9^e place, avec 20 unités. Même scénario à El Eulma, où les visiteurs étaient les premiers à trouver le chemin des filets, par Chaouchi (12'), avant de se faire renverser, d'abord par Doucen (17') puis Kouas (67'). Une courte mais importante victoire qui intonise le MCEE comme nouveau dauphin de l'ASO Chlef, avec 28 points, au moment où la JSMB reste 11', avec 18 points.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Reprise de l'alimentation en eau potable à Médéa

Réparation de la panne de la station de «Djebahia»

L'ALIMENTATION en eau potable des communes de la wilaya de Médéa, à partir du système de transfert des eaux du barrage de «Koudiate acerdoune», (Bouira) reprendra dans la journée d'aujourd'hui, après la réparation de la panne enregistrée au niveau de la station de pompage de «Djebahia», dans la wilaya de Bouira, a appris hier l'APS auprès du directeur de l'Algérienne des eaux (ADE) de Médéa. Le pompage des eaux du barrage de «Koudiate Acerdoune» va «reprendre graduellement, à partir de dimanche (aujourd'hui), vers les installations qui desservent les 21 communes de la wilaya, alimentées à partir de ce barrage», a indiqué Mahfoudh Boukarta, précisant que des essais seront «entamés», ce samedi (hier), au niveau de la station de «Djebahia», endommagée, dimanche passée, avant le début des opérations de pompage. La panne survenue, pour rappel, dimanche passé, au

niveau de la station de pompage de «Djebahia» (Bouira), avait provoqué l'arrêt de l'alimentation en eau potable de plus de vingt localités de la wilaya de Médéa, raccordées au système de transfert du barrage de «Koudiate Acerdoune». Pour pallier ce manque d'eau, l'Algérienne des eaux (ADE) a procédé, à cet effet, à la remise en fonction de l'ancien système de distribution qui alimentait certaines localités, à partir du barrage de «Ghrib» (Ain-Deflia) et du champ de captation de «Berrine» (Djelfa), permettant ainsi de «couvrir une partie des besoins» de milliers de foyers qui étaient alimentés du barrage de Koudiate Acerdoune. Un dispositif de citernes a également été mis en place pour alimenter les communes et les agglomérations urbaines non raccordées à l'ancien système de distribution d'eau potable, à travers la mobilisation d'une quinzaine de camions citernes. Sali Y./APS

Sports

L'APS lance son sondage des meilleurs athlètes 2018

L'AGENCE Algérie-Presse-Service (APS), qui a fêté hier son 57^e anniversaire, lance son traditionnel sondage des meilleurs athlètes (hommes-dames) 2018 qui se sont distingués au cours de l'année touchant à sa fin. L'APS saisit cette occasion pour mesurer les exploits et les actions de l'ensemble des acteurs du sport algérien, en conviant la presse sportive nationale à ce sondage qui revient après une interruption de deux années. Les organes de la presse nationale écrite, parlée et télévisée seront ainsi appelés à choisir les deux meilleurs athlètes (homme et dame) ainsi que le meilleur espoir et la meilleure équipe de l'année. La formule retenue est celle des différents sondages organisés par l'agence depuis 1977, c'est-à-dire un point pour chaque voix. La rédaction sportive de l'APS propose une liste exhaustive, ouverte cependant à d'autres choix, des acteurs du sport ayant marqué cette période. Le prix Brahim-Dahmani, en hommage au journaliste de l'APS qui a occupé plusieurs postes en débutant par la redac-

tion sportive, passant par le service culturel avant d'être nommé à un poste à l'étranger (Harare, Zimbabwe), disparu en 1987, récompense le meilleur sportif de l'année. Le prix Abdelkader-Hamani, un des premiers journalistes de la rédaction sportive de la télévision, récompensera la meilleure sportive de l'année, tandis que le prix Mokhtar-Chergui, en hommage à l'ex-responsable de la rubrique sportive du quotidien *El Moudjahid*, sera remis au meilleur espoir sportif. Enfin, le prix Abdellah-Benyekhlef, en hommage à l'inimitable animateur des années 1960 et 1970 de la radio Chaîne III, récompensera la meilleure équipe de l'année. Les lauréats seront connus dans une vingtaine de jours, à l'issue de l'opération de comptage des voix. Les choix des lauréats doivent parvenir au plus tard le 15 décembre 2018 aux numéros de fax : 023 56 96 54, 023 56 96 63 ou 023 56 96 47 ou à l'adresse e-mail suivante : sondage.aps@yahoo.fr

Racim S.

Tamanrasset

Reddition d'un terroriste aux autorités militaires

UN TERRORISTE s'est rendu hier aux autorités militaires à Tamanrasset, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Il s'agit de l'occurrence du dénommé «Berbouchi Ouennani» dit «Abou Hamza», qui avait rallié les groupes terroristes en 2012. Dans le cadre de la sécurisation des frontières et

de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, à Tamanrasset et In Guezam, trois orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, huit motocycles, des outils de détonation, cinq groupes électrogènes, sept marteaux piqueurs, cinq détecteurs de métaux et 0,5 tonne de denrées alimentaires», note la même source. H. N.

Nouveau berceau de l'humanité découvert en Algérie: La découverte de la deuxième présence humaine après l'Ethiopie



Loumis

Djalou@hotmail.com

La route qui tue

11 morts et 51 blessés en 48 heures

■ Onze personnes ont perdu la vie et 51 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation durant les dernières 48h dans plusieurs régions du pays, indique hier un bilan de la Protection civile.

Par Slim O.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec deux personnes décédées et 14 autres blessées, suite à deux accidents de la circulation, ajoute la même source. Durant la même période, les unités de la Protection civile

sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 19 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage dans leurs domiciles. Ces interventions ont eu lieu, a-t-on précisé, dans les wilayas de Bordj, Bou Arreridj, Sétif, Tiaret, Batna et Tissemsilt, signalant néan-

moins le décès d'une personne dans la région de Djelfa. Par ailleurs, le bilan de la Protection civile fait état de l'intervention de leurs éléments pour l'extinction de 5 incendies divers et urbains à travers les wilayas de Tipaza, Guelma, Khenchela et El Bayadh.

S. O./APS

Police judiciaire/ Session de formation

La protection des droits de l'Homme, «impératif juridique et éthique»

Une session de formation sur le renforcement de la protection des droits de l'Homme dans les missions de sécurité «comme impératif juridique et éthique» a débuté, hier à Alger, au profit des éléments de la Police judiciaire. Dans une allocution à l'ouverture de cette session, organisée sous le thème «Les concepts fondamentaux et l'approche basée sur les droits de l'Homme», en collaboration avec l'Organisation internationale pour la réforme pénale dans la région MENA, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M^{me} Benzerrouki Fafa Sid Lakhdar, a indiqué que cette formation, qui vient en continuité du programme de partenariat lancé depuis 2009, visait à «renforcer la confiance entre les corps de sécurité et la société», et à «appréhender ces corps comme partie intégrante de la société, ayant pour mission de veiller à l'application de la loi». «Les corps de sécurité étant sou-

vent aux premières lignes face aux individus, aussi bien lors des manifestations et des marches pacifiques qu'à titre individuel, l'Etat et ses organes sécuritaires sont dans l'obligation de garantir le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales», a-t-elle affirmé, soulignant que «c'est là l'objectif escompté sur le plan opérationnel lors de l'application de la loi, comme impératif juridique et éthique». Précisant que cette formation sera focalisée sur nombre d'axes principaux, dont «la couverture judiciaire et les droits de l'Homme» et «l'enquête et le mécanisme de garde à vue», la présidente du CNDH a rappelé que la Constitution, révisée en 2016, a défini explicitement les principes fondamentaux sur lesquels repose cette mesure, en stipulant que la garde à vue ne peut excéder 48 heures, que la personne gardée à vue a le droit d'entrer immédiatement en contact avec sa famille et qu'elle

doit être informée de son droit à entrer en contact avec son avocat, outre le droit de bénéficier, à sa demande, de l'examen médical, en sus d'autres garanties. Dans le même contexte, M^{me} Benzerrouki a relevé la signification toute particulière de cette session, de par sa coïncidence avec la célébration du 70^e anniversaire de la Proclamation universelle des droits de l'Homme (le 10 décembre 1948), célébrée cette année, sous le slogan, «œuvrons pour l'égalité, la justice et la dignité humaine». Cette session de formation de 5 jours, destinée aux formateurs dans les milieux de la Police judiciaire, portera sur des programmes pratiques, notamment les mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme, les droits de la femme, les droits de l'enfant et le droit à exprimer son opinion.

Kamel L.